

rapidement et beaucoup trop loin. Si nous avons repris la bonne voie, du moins comme je l'espère, le pays entier a raison de se sentir soulagé, et je suis convaincu que tous les partis à la Chambre applaudiront.

M. Trudeau: Ils ne l'ont pas fait.

M. Stanfield: Il s'agit d'un élément de la situation, de cette réunion encore d'établir les cadres des relations fédérales-provinciales.

Le deuxième élément à régler était la question des prix que le premier ministre nous a exposée aujourd'hui. Le niveau des prix et leur maintien à ce niveau sont temporaires, d'après ce qu'il a dit. Il s'agit d'une phase de l'évolution en cours et je crois que c'est la façon appropriée de procéder.

Toutefois, on ne sait pas trop si les autres parties de ce programme sont également temporaires ou s'il y a effectivement une ligne de conduite, une stratégie ou une politique qui seraient suivies quels que soient la durée et le nouvel échelon des prix qui pourraient être négociés plus tard. J'espère que le premier ministre pourra fournir des éclaircissements à ce sujet. Je trouve que c'est un point très important.

Les arrangements au sujet du revenu prévoient le financement d'un prix unique partout au Canada ainsi que des paiements de péréquation s'élevant à 100 millions ou plus. Ils ne prévoient pas de fonds que le gouvernement fédéral utiliserait pour effectuer de nouveaux travaux d'exploitation. Or, si cela suppose un accord de principe avec les provinces sur l'usage de cet argent de cette mise en commun de capitaux comme fonds d'immobilisations, ce que le premier ministre (M. Trudeau) a décrit, si les provinces doivent prendre l'initiative d'encourager les investissements dans la mise en valeur future de leurs ressources en pétrole, et si elles doivent jouer ce rôle durant longtemps, alors cela représente une nouvelle stratégie et un pas énorme dans la politique en jeu. Mais, si d'autre part, s'il s'agit tout simplement de ramasser des fonds à cette fin, mais à court terme, alors nous aurions raison de soupçonner que le gouvernement a peut-être trouvé une échappatoire provisoire à son ministre des Finances (M. Turner) qui semble ne pas trop savoir comment rattacher cette question à celle des versements de péréquation. J'espère bien que nous obtiendrons de plus amples renseignements à cet égard du premier ministre, du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) ou du ministre des Finances—ou peut-être même de celui des Approvisionnements et Services (M. Goyer).

Le troisième point que je désire soulever a trait à l'importance de cette réconciliation ou de cette solidarité du gouvernement fédéral et des provinces au sujet de l'exploitation ultérieure des ressources pétrolières. Il s'agit bien sûr là d'une question de la plus haute importance. Je tiens à souligner l'importance de consultations et d'une collaboration permanentes afin de mener cette entreprise à bonne fin, du moins à l'intérieur des frontières des provinces. Je tiens à souligner également l'importance de la participation et celle de la collaboration, préférant voir les ministres s'y adonner plutôt que de parler à tort et à travers du rythme auquel les ressources provinciales devraient être exploitées, et de la faire sans consultations préalables.

Quant à l'exploitation des sables bitumineux, par exemple, à laquelle le premier ministre a fait allusion, le ministre des Approvisionnements et Services prétend qu'aucune politique n'a été arrêtée par le gouvernement et qu'il lui

Le pétrole

est ainsi loisible de dire tout ce qu'il pense—aussi longtemps que le premier ministre n'y trouvera à redire. Il y a quelque temps, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est allé dire à Washington, apparemment sans avoir consulté au préalable le gouvernement de l'Alberta, que l'exploitation des sables bitumineux se ferait à une allure modérée, parce que c'était dans l'intérêt des Canadiens. Il est évident que le ministre croit qu'une politique existe et il s'affaire parce qu'il a l'impression que son rôle est de la diffuser au pays et à l'étranger. Sans plus de consultation évidemment, le ministre des Approvisionnements et des Services s'est remis à raconter son boniment. Tout cela ne semble pas faire broncher le premier ministre. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, personnage d'une réserve infinie, me paraît tout endurer avec la plus grande dignité.

Une voix: Quand en viendrez-vous à l'entente sur le pétrole?

M. Stanfield: Peut-être croit-il que le dernier à frapper pourra frapper encore.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Ce que je veux dire, monsieur l'Orateur, c'est que la leçon tirée de l'entente sur les prix, doit être appliquée à la question de l'exploitation, c'est essentiel. A juger d'après les déclarations des différents ministres ces derniers mois, il faut bien dire que, du côté du gouvernement fédéral, l'ordre est loin de régner en ce domaine. Pour reprendre l'expression du ministre des Transports (M. Marchand), cela constitue un beau gâchis.

Je tiens à préciser, par souci de justice envers le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, que je ne le blâme pas de toutes les absurdités que nous avons entendues au sujet du rythme d'exploitation des sables bitumineux. Le premier ministre doit accepter sa part de responsabilité et prendre une initiative quelconque. Bref, tenons compte de la leçon qui nous a été donnée hier par suite de cette réunion pour discuter du prix du pétrole et servir l'intérêt du pays, souvenons-nous de cette leçon et appliquons-la aussi à la mise en valeur de nos richesses naturelles, et surtout à l'exploitation des sables bitumineux.

● (1430)

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, dans sa déclaration, le premier ministre (M. Trudeau) a signalé que le gouvernement avait, l'automne dernier, bloqué le prix du pétrole et mis en œuvre la taxe sur les exportations à la suite, vous vous en souvenez, des demandes que mes collègues et moi lui avions soumises pour qu'il adopte cette politique.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Si j'ai bien compris, le chef de l'opposition (M. Stanfield) regrettait que le gouvernement fédéral eût pris une telle décision. Je suis persuadé que si le gouvernement fédéral n'avait pas agi de la sorte l'automne dernier, l'accord conclu hier n'aurait peut-être pas été possible; une fois les prix majorés, il aurait certes été trop tard pour prendre une telle initiative.

Il va sans dire qu'un accord conclu par les 11 gouvernements au Canada est une façon souhaitable d'en arriver à une politique. Une telle initiative sert mieux l'intérêt du régime fédéral que toute action prise unilatéralement par le fédéral ou par un gouvernement provincial.